



Réunion du 19 décembre 2019

**COMPTE RENDU**

MAIRIE DE FALLERON

L'an deux mil dix-neuf, le 19 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2019

**PRESENTS** : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, Mme HERBERT, M ACHARD, M. ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, M. MICHENEAU, Mmes GABORIT, CHANTREAU et BONNEAU.

**EXCUSÉS** : MM GELEBART et BETHUIS

**ABSENTE** : Mme RICORDEL

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

**DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR PROPRIÉTÉ BATISS'IMO**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de la SARL BATISS'IMO, sise 10 Rue des Plantes.

**DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR PROPRIÉTÉ JOANNESSE**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété des Consorts JOANNESSE, sise 10 Rue du Stade.

**AVIS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

**RÉVISION DES LOYERS DE LA RÉSIDENCE LES CHÊNES POUR L'ANNÉE 2020**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1.53% pour les loyers des 6 logements de la Résidence Les Chênes.

**VENDÉE HABITAT : CONVENTION DE MANDAT DE GÉRANCE POUR LA RÉSIDENCE LES CHÊNES**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de mandat de gérance avec Vendée Habitat pour la gestion des 6 logements de la Résidence les Chênes.

**ESNOV : CONTRAT D'ENTRETIEN DU CIMETIERE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'entretien du cimetière pour l'année 2020 avec l'association ESNOV.

**DÉCISION MODIFICATIVE**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative de crédits complémentaires.

A FALLERON, le 20 décembre 2019

Le Maire,  
**Gérard TENAUD**

